



CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

Table des matières

1.	Définitions.....	3
2.	Informations générales – Contact.....	4
3.	Objet des CGPS.....	4
4.	Acceptation des CGPS.....	4
5.	Validité et modification des CGPS.....	4
6.	Description du Service.....	5
7.	Prérequis et droit d'accès au Service.....	5
7.1.	Prérequis techniques à l'utilisation du Service.....	5
7.2.	Conditions d'éligibilité.....	6
7.3.	Droit d'accès et d'utilisation de l'Application.....	6
7.4.	Maintenance et mise à jour de l'Application.....	6
7.5.	Responsabilité au titre de la navigation sur l'Application.....	6
8.	Utilisation du Service.....	6
8.1.	Création d'un Compte.....	7
8.2.	Confidentialité et sécurité des Identifiants.....	7
8.3.	Restriction et suppression de Compte.....	8
8.4.	Conditions et modalités de réservation et d'exécution d'une Expérience.....	8
8.4.1.	Réservation.....	8
8.4.1.1.	Choix et réservation d'une Expérience.....	8
8.4.1.2.	Paieement.....	9
8.4.1.3.	Affectation d'un Stu aux Utilisateurs.....	10
8.4.1.4.	Confirmation de la réservation.....	11
8.4.1.5.	Conditions de mise en relation de l'Utilisateur avec le Stu.....	11
8.4.1.6.	Modification de la réservation.....	11
8.5.	Prix de l'Expérience.....	11
8.6.	Exécution des Expériences par un Stu.....	12
8.6.1.	Conditions et modalités d'exécution.....	12
8.6.2.	Évaluation des Expériences.....	12
8.6.3.	Réservation complémentaire.....	12
8.7.	Annulation – Rétractation.....	12
8.7.1.	Droit de rétractation de l'Utilisateur.....	12
8.7.2.	Annulation de l'Expérience par l'Utilisateur.....	13
8.7.3.	Annulation de l'Expérience par le Stu.....	13
8.7.4.	Réclamation liée à l'exécution de l'Expérience.....	13
8.7.5.	Réclamation liée à l'inexécution de l'Expérience.....	13
9.	Responsabilité.....	13
9.1.	Responsabilité de MyStu.....	13
9.2.	Responsabilité du Stu.....	14
9.3.	Responsabilité de l'Utilisateur.....	14
10.	Conditions de référencement, positionnement et affichage des POI et des Stu.....	15
10.1.	Conditions de référencement, positionnement et affichage des POI.....	15
10.2.	Conditions de référencement, positionnement et affichage des Stu.....	15
11.	Mandat de facturation et d'encaissement.....	15
11.1.	Mandat de facturation.....	15
11.2.	Mandat d'encaissement pour compte de tiers.....	15
12.	Propriété intellectuelle.....	16

13.	<i>Données personnelles</i>	16
14.	<i>Convention de preuve</i>	16
15.	<i>Divisibilité</i>	16
16.	<i>Loi applicable et résolution des différents</i>	16
16.1.	<i>Loi applicable</i>	17
16.2.	<i>Résolution amiable du litige</i>	17
16.2.1.	<i>Réclamations</i>	17
16.2.2.	<i>Médiation au bénéfice des Utilisateurs</i>	17
16.2.3.	<i>Compétence</i>	17

1. Définitions

Application	Application MyStu développée et opérée par la société Stoorist et, le cas échéant, les autres médias susceptibles d'être développés à l'avenir, ce qui comprend les Applications internet. L'Application MyStu est la propriété exclusive de Stoorist (marque déposée et logiciel protégé), qui détermine librement son contenu.
CGPS	Les présentes conditions générales de prestations de services Utilisateurs .
POI Point(s)d'intérêt	ou Acronyme pour l'anglais « <i>Point Of Interest</i> » désignant tout point d'intérêt sélectionné par MyStu qui partage ses valeurs et lui paraît digne d'être visité. Les POI sont référencés conformément aux critères précisés à l'article 10.1 des CGPS.
Communauté	Ensemble de Utilisateurs et Stu qui se sont inscrits dans l'application et qui partagent les valeurs exprimées par MyStu.
Compte Stu	Ensemble des données relatives à un Stu accessibles grâce à un identifiant et un mot de passe, permettant l'utilisation des fonctionnalités de l'Application développées pour un Stu.
Compte Utilisateurs	Ensemble des données relatives à un Utilisateurs accessibles grâce à un identifiant et un mot de passe, permettant l'utilisation des fonctionnalités de l'Application développée pour un Utilisateurs .
Compte Utilisateur	Renvoie à la fois au Compte Stu et Compte Utilisateurs .
FAQ	« <i>Frequently asked questions</i> », ensemble de questions/réponses préparées à l'avance par MyStu pour répondre aux questions que sont susceptibles de se poser les Visiteurs.
Identifiants	Adresse email et mot de passe permettant à l'Utilisateurs et au Stu de se connecter à leurs comptes respectifs.
Note	Toute évaluation prenant la forme d'une note, éventuellement accompagnée d'un commentaire et laissé à l'issue de la fourniture d'une Expérience ou d'une Prestation par un Stu. Cette évaluation peut concerner la qualité de l'Expérience ou de la Prestation telle que ressentie par un Stu ou un Utilisateurs .
Expérience(s)	Prestations et accompagnements proposées par un Stu inscrit sur l'Application telles que décrites à l'article 8.4.1.1 des présentes CGPS.
Prestation(s)	Prestations de services proposées par un Stu inscrit sur l'Application telles que décrites à l'article 8.4.1.1 des présentes CGPS.
Point de rencontre	Adresse à laquelle l' Utilisateurs et le Stu se rencontrent pour procéder à l'Expérience ou exécuter la Prestation.
Thème d'Expériences	Thème répertorié dans la catégorie « <i>Scout the city with a Stu</i> » autour duquel le Stu organisera l'Expérience.
Utilisateur(s)	Désigne à la fois les Utilisateurs et le Stu.
Utilisateurs	Utilisateur de l'Application MyStu souhaitant acheter une ou des Expériences ou Prestations auprès d'un Stu pour financer un étudiant. .
Service	Service décrit à l'article 6 des CGPS.
Société	La Société Stoorist propriétaire de MyStu, Société par action simplifiée à associé unique immatriculée au RCS de Paris sous le n°881 259 311 dont le siège social est situé au 40 boulevard Gouvion Saint-Cyr - 75017 Paris.
MyStu	Désigne l'application MyStu développée et gérée par la Société Stoorist.
Stu	Utilisateur prestataire de service freelance, étudiant ou jeune diplômé de moins de 30 ans, qui rejoint la Communauté sur l'Application pour apporter ses services à des Utilisateurs en leur proposant des Prestations sur l'Application. Tout étudiant ou jeune diplômé qui aurait plus de 30ans après son inscription, ne pourra plus fournir ses services dans l'application. L'objet de l'application étant l'insertion des jeunes dans la vie active, MyStu a choisi de n'ouvrir la plateforme qu'à des étudiants et des jeunes diplômés pour réaliser les Expériences et les Prestations afin de leur permettre de financer leurs études et leur insertion professionnelle en pratiquant une activité valorisante, à l'impact positif sur leur environnement.
Ville	Villes dans lesquelles l'Application est déployée
Visiteur	Tout internaute visitant l'Application

Informations générales – Contact

Les mentions légales de l'Application sont consultables sur la page <https://www.MyStu.com/legal-notice>.

Pour toute question, le Visiteur peut consulter la FAQ ou contacter directement MyStu via les coordonnées suivantes :

- Courriel électronique : contactmystu@stoorist.com
- Courrier postal :

Stoorist
40 boulevard Gouvion Saint-Cyr
75017 Paris

2. Objet des CGPS

L'Application est une plateforme d'intermédiation disponible gratuitement depuis Google Play Store pour Android et depuis l'App Store pour iOS – Apple.

La Société Stoorist intervient seulement en qualité d'intermédiaire chargé de la mise en relation des Utilisateurs et des Stu sur la plateforme MyStu.

Les présentes CGPS ont pour objet d'encadrer la relation contractuelle entre les Utilisateurs et la Société. Elles définissent leurs droits et obligations dans le cadre de l'accès et l'utilisation du Service par les Utilisateurs .

Les CGPS précisent ainsi les conditions et modalités de mise en relation des Utilisateurs avec les Stu pour l'exécution des Expériences et des Prestations.

MyStu, l'utilisateur et le Stu sont des parties indépendantes, chacun agissant pour son nom personnel et pour leur propre compte. MyStu ne conclut aucun contrat au nom et pour le nom d'un Stu ou d'un utilisateur, ces derniers contractant directement entre eux par l'intermédiaire de l'application.

L'application met à la disposition des utilisateurs et des Stu les moyens techniques leur permettant de rentrer en relation aux fins de conclure entre eux un contrat de prestation de service via l'application. La responsabilité de MyStu se limite à la fourniture de ces moyens tels que décrits dans la présente et à la mise en relation des Stu et des Utilisateurs.

3. Acceptation des CGPS

En acceptant les présentes CGPS, les Utilisateurs deviennent des membres à part entière de la Communauté MyStu et accèdent à un nouveau statut. L'utilisateur qui souhaite voir la ville sous un jour authentique ou bénéficier d'une Prestation devient un Utilisateur, l'étudiant ou le jeune diplômé qui s'engage à exécuter les Expériences et Prestations devient un Stu et les commerçants et artisans sélectionnés par la communauté MyStu et constituant, deviennent des POI, des ambassadeurs du savoir-faire et du savoir-être locaux.

L'Utilisateur reconnaît que les CGPS lui ont été communiquées préalablement à la création de son Compte utilisateur sur l'Application et qu'il a eu la possibilité de les lire, les comprendre et d'enregistrer leur contenu.

En cochant la case prévue à cet effet lors de la création de son Compte Utilisateur sur l'Application, l'Utilisateur a accepté sans réserve le contenu des présentes CGPS. En cas de désaccord sur l'une ou plusieurs des stipulations prévues au sein des CGPS, l'Utilisateur est invité à ne pas cocher la case et par voie de conséquence à ne pas finaliser son inscription.

4. Validité et modification des CGPS

Les CGPS entrent en vigueur à compter de leur publication sur l'Application et demeurent valables tant qu'elles sont disponibles.

MyStu se réserve le droit de modifier partiellement ou totalement les présentes CGPS à tout moment sous réserve d'en informer l'Utilisateur . Dans ce cas, MyStu informera l'Utilisateur des modifications apportées

et/ou lui communiquera les CGPS modifiées afin que l'Utilisateur puisse prendre connaissance desdites modifications et/ou nouvelles CGPS et les accepter afin de poursuivre l'utilisation du Service.

Si l'Utilisateur émet des réserves ou refuse certaines modifications apportées, il pourra refuser lesdites

modifications. En cas de refus, l'Utilisateur ne sera plus en mesure d'accéder et d'utiliser le Service. Par conséquent si l'Utilisateur continue d'utiliser le service après modification desdites conditions d'utilisation, c'est qu'il en accepte les termes sans aucune réserve.

5. Description du Service

- L'Application MyStu est une plateforme de mise en relation des Utilisateurs avec des Stu, des membres de la Communauté MyStu, en vue de permettre et faciliter la création et promotion d'une communauté notamment d'échanges culturels et de partages d'expérience et de services divers, ne requérant pas d'agrément, d'autorisation ou de compétence technique spécifiques et qui seront rendues par les Stu aux Utilisateurs et au cours desquelles un Stu :
 - **Rend des Prestations de services. A cet effet, l'Application permet :**
 - La mise en relation d'Utilisateurs avec un Stu selon les modalités précisées ci-après en vue pour le Stu de proposer différentes Prestations à distance en visio ou en présentiel dont notamment :
 - o Des services aux professionnels
 - Etudes, réalisations de missions, accompagnements, etc.
 - o Des services aux particuliers
 - Des cours particuliers tels que des cours de langues, maths, histoire etc.,
 - Des petits travaux, s'occuper des enfants ou des parents ou divers types d'assistance, etc.
 - Un accompagnement dans le cadre de différentes activités telles que chiner dans un marché aux puces ou dans les librairies, etc.
 - **Accompagne un Utilisateurs lors de visites, promenades ou autres activités en lien avec la découverte d'une Ville et de ses attractions. À cet effet, l'Application permet :**
 - *La mise en relation d'un Utilisateur avec un Stu selon les modalités précisées ci-après en vue :*
 - D'explorer la ville avec un Stu autour d'un Thème d'Expérience choisi par l'Utilisateur sur l'Application tel que la Culture, Restaurants et Bars, Balades, Photographies, Sciences, Shopping, Jeux, Sport, Tout le reste ainsi que des Services,
 - D'organiser son séjour avec un Stu visio-conférence¹ ou physiquement dans la ville et sa région afin de découvrir cette dernière dans le cadre d'un parcours libre déterminé d'un commun accord entre le Stu et l'Utilisateur .
 - *De visiter les POI accompagné ou non d'un Stu. Si l'Utilisateur choisit d'être accompagné par un Stu, la mise en relation s'effectuera selon les modalités précisées ci-après.*
 - *De modérer par l'exclusion des Utilisateurs ayant commis des manquements aux codes visant à assurer le respect et la sécurité de chacun de ses membres. En effet il est contraire aux valeurs de MyStu de laisser des membres de la communauté ayant des comportements inappropriés continuer à utiliser la plateforme MyStu.*

IMPORTANT :

Il est clairement spécifié que Le Stu de par sa qualité d'étudiant ou de jeune diplômé, n'est pas habilité à réaliser des activités ou Prestations réglementées nécessitant notamment des certifications, accréditations ou agréments. En conséquence le Stu s'engage à ne pas proposer, ni accepter ou réaliser des Expériences ou des Prestations réglementées nécessitant des certifications, accréditations ou agréments spécifiques notamment les Prestations réglementées réalisées auprès de personnes fragiles (enfants de moins de trois ans, mineurs handicapés, personnes âgées nécessitant une aide à la mobilité ou pour la réalisation des actes de la vie courante). En tout état de cause MyStu ne saurait être tenu pour responsable dans le cas où une Expérience ou une Prestation aurait été commandée par un Utilisateurs et/ou réalisée par un Stu en contravention à la réglementation en vigueur.

Il est également clairement spécifié que le Stu n'agit **en aucun cas** en tant que professionnel agréé ou certifié mais agit uniquement en tant que jeune accompagnateur lors des Expériences ou étudiant non diplômé lors des Prestations qu'il effectue et ce sur instruction de l'Utilisateur , et mandaté par l'Utilisateur , y compris lors de la réalisation de Prestations qu'il effectue sur instruction et sous la supervision de l'Utilisateur . Il ne saurait donc en sa qualité de jeune accompagnateur en aucun cas être tenu responsable des conséquences matérielles ou immatérielles liées aux Expériences et aux Prestations rendues ainsi

que du choix, des activités et actes effectués par l'Utilisateur ou ses enfants ou ses parents durant les accompagnements, les activités et les Prestations rendues, ni des conséquences physiques ou morales liées à l'exercice de ces Expériences et Prestations effectuées par l'Utilisateur, ses enfants ou ses parents, ce qui relève du seul choix et de la seule responsabilité de l'Utilisateur, notamment et sans que cela constitue une liste exhaustive :

- Les activités sportives
- Les activités ludiques
- Les activités culturelles
- Les activités touristiques
- Les services aux particuliers
- Les services aux professionnels

Le choix des Expériences et des Prestations ainsi que de la validation de leurs contenus et la supervision des Expériences et Prestations relèvent donc exclusivement de la seule compétence et responsabilité de l'Utilisateur, de ses enfants ou de ses parents et aucun transfert de responsabilité ne saurait ainsi s'opérer entre l'Utilisateur et le Stu qui n'agit qu'au simple titre d'accompagnateur lors des Expériences ou étudiant en cours de formation ou jeune diplômé effectuant une Prestation, sur instruction de l'Utilisateur ou mandaté par l'Utilisateur, ce que l'Utilisateur accepte sans réserve en assumant la pleine responsabilité de sa participation, de celle de ses enfants ou parents aux Expériences et Prestations.

L'Utilisateur et les personnes sous sa responsabilité, certifient être en bonne forme physique leur permettant de participer à ces Expériences et Prestations, être suffisamment préparés et formés pour participer à ces Expériences ou Prestations et qu'aucun professionnel qualifié de santé ne leur a déconseillé de participer à de telles activités.

L'Utilisateur certifie qu'il n'a aucune raison ou problème de santé qui l'empêcherait de participer aux Expériences et Prestations qu'il aura lui-même choisies pour son propre compte ou pour celui de ses enfants et parents dont il assume la responsabilité pleine et entière.

L'Utilisateur reconnaît que cette décharge de responsabilité concernant les Expériences et les Prestations pourra être utilisée par le Stu accompagnateur et organisateur des Expériences et Prestations auxquelles l'Utilisateur pourra participer et qu'elle régira ses actions et ses responsabilités en tant que Utilisateurs ainsi que celle des personnes pour le compte desquels il a procédé à la réservation de ladite activité, Expérience ou Prestation de service.

L'ensemble des Expériences et Prestations proposées dans l'Application est précisé en Annexe 1 des présentes CGPS.

La mise en relation s'effectue cumulativement grâce :

- **Au renseignement d'un certain nombre de données par l'Utilisateur lors de la création de son Compte Utilisateur** telles que les langues qu'il parle et ses centres d'intérêts. Par ailleurs, si l'Utilisateur est une femme et choisit de préciser son genre, l'Utilisateur aura la possibilité de choisir l'option ne sélectionnant que des Stu femmes ayant également renseignés leur genre. Il est toutefois précisé que l'indication du genre par l'Utilisateur et le Stu s'effectue sur la base de leur déclaration ;
- **En fonction de la localisation de chacun**, MyStu préconisant que les Utilisateurs et Stu puissent se retrouver à un Point de rencontre dans un délai de 30 minutes **minimum**;
- **En fonction des grandes catégories d'Expériences ou de Prestations choisies par l'Utilisateur** et les précisions apportées lors de la réservation de l'Expérience **ou de la Prestation**;
- **La fourniture d'informations pratiques supplémentaires lors de la réservation de l'Expérience ou de la Prestation** sur l'Application telle que l'adresse de prise en charge de l'Utilisateur, le nombre de participants, s'il y a des enfants de moins de 14 ans ;
- **Les disponibilités du Stu** correspondant à ces critères sur la base des compétences déclarées par ce dernier.

Il est à noter que l'Application est une plateforme de mise en relation et que le Stu est un prestataire indépendant. Par conséquent, au travers de l'Application, MyStu n'a pas vocation à imposer des règles strictes dans la programmation et exécution des Expériences et/ou des Prestations mais plutôt d'informer ses Utilisateurs sur la meilleure manière de découvrir la Ville ou d'effectuer des Prestations.

6. Prérequis et droit d'accès au Service

6.1. Prérequis techniques à l'utilisation du Service

MyStu est un service opéré par Stoorist, Société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Paris sous le N°881 259 311

Siège social : 40 boulevard Gouvion Saint-Cyr – 75017 Paris. Siège entreprise : 112 Avenue Charles de Gaulle– 92200 Neuilly-sur-Seine.

www.mystu.fr

L'accès au Service nécessite pour l'Utilisateur de disposer d'un accès à Internet ainsi que du matériel informatique tel qu'un ordinateur ou un téléphone accompagné des logiciels habituellement nécessaires pour la navigation sur une application.

L'accès optimal à l'Application et l'utilisation du Service sont conditionnés par l'usage adéquat et le bon fonctionnement des équipements techniques de l'Utilisateur .

Tous matériels et logiciels nécessaires à l'accès à l'Application et à l'utilisation du Service restent exclusivement à la charge de l'Utilisateur .

Afin de garantir un bon fonctionnement de l'Application, il est précisé que cette dernière est optimisée pour Android 5 et iOS 9 et toutes les versions ultérieures.

6.2. Conditions d'éligibilité

Pour être éligible au Service, l'Utilisateur particulier ou professionnel doit être âgé de 18 ans et disposer de sa pleine capacité juridique.

6.3. Droit d'accès et conditions d'utilisation de l'Application

MyStu accorde aux Utilisateurs un droit d'accès limité révocable, non exclusif, non cessible à l'Application à titre strictement personnel, en dehors de toute fin commerciale.

Dans ce cadre, l'Utilisateur déclare et garantit :

- Utiliser l'Application et le Service conformément aux usages, lois et réglementations applicables.
- Utiliser l'Application et le Service à des fins conformes aux présentes CGPS, à la Politique de confidentialité, aux lois et réglementations applicables ainsi qu'au Code de conduite.
- Être titulaire de tous droits, autorisations, pouvoirs pour la navigation et l'inscription sur l'Application.

Toute utilisation contraire de l'Application à sa finalité est strictement interdite et constitue une violation des présentes stipulations.

L'utilisateur et le Stu s'engagent à accéder et à utiliser les services de l'application conformément aux lois en vigueur et aux présentes conditions générales. A cet égard, l'utilisateur reconnaît qu'au fins exclusives de vérification du respect par lui des présentes conditions générales et des lois applicables, MyStu peut prendre connaissance de tout contenu publié ou échangé sur l'application. De même ils reconnaissent que la Société peut intervenir pour modérer les contenus publiés s'ils ne respectent pas les lois et règlements en vigueur ainsi que les obligations des utilisateurs aux termes des présentes Conditions générales.

A cet effet l'utilisateur et le Stu s'engagent à ne pas entrer en communication par d'autres moyens fournis par l'application (chat, téléphone ou visio) tant que la mission n'a pas été réservée, confirmée et payée dans l'application. En tout état de cause ils s'interdisent de rentrer en communication dans le but de contourner la réservation et le paiement du service dans l'application, sous peine de voir leurs comptes fermés définitivement.

6.4. Maintenance et mise à jour de l'Application

MyStu ne garantit pas que le Service sera disponible en continu. La Société pourra effectuer des opérations de maintenance pour assurer son bon fonctionnement. Les opérations de maintenance peuvent empêcher l'utilisation du Service ou l'accès à l'Application pour une période limitée. En tout état de cause, l'Utilisateur sera informé des opérations de maintenance et de leurs durées approximatives.

MyStu ne saurait être tenue responsable en cas de difficulté d'accès et/ou d'utilisation du Service dans le cadre de ces opérations de maintenance.

Par ailleurs, les services proposés sur l'Application seront mis à jour régulièrement et parfois de manière automatique. MyStu fournira ses meilleurs efforts pour que ces mises à jour n'aient pas d'effets sur l'utilisation du Service par l'Utilisateur.

6.5. Responsabilité au titre de la navigation sur l'Application

L'Utilisateur reconnaît que MyStu n'est pas en mesure de contrôler le transfert des données via le réseau de communication public en particulier s'agissant d'Internet. L'Utilisateur reconnaît et accepte que MyStu ne peut garantir la confidentialité des données transmises grâce aux moyens de communications publics.

Par conséquent, l'Utilisateur reconnaît que MyStu ne saurait être tenu responsable de tout préjudice résultant de difficultés d'accès et/ou d'utilisation du Service sur l'Application en raison notamment de perturbations du réseau Internet, des entreprises fournissant ledit réseau aux Utilisateurs, d'un encombrement du réseau Internet.

De même, MyStu n'a pas d'obligation générale de surveillance des données et du contenu fournis par les Utilisateurs, ni d'obligation de suppression d'un contenu qui ne paraîtrait pas manifestement illicite, nonobstant son signalement.

7. Utilisation du Service

7.1. Création d'un Compte

Pour l'utilisation de l'Application, l'Utilisateur doit créer un Compte sur l'Application.

Tout Utilisateur qui procède à l'ouverture d'un Compte sur l'Application doit :

- Avoir plus de 18 ans au jour de l'ouverture ;
- Fournir une identité complète et sincère ;
- Fournir une adresse électronique valide ;
- Disposer d'un moyen de paiement valide pour les Utilisateurs ;
- Choisir un mot de passe.

Pour créer un Compte Utilisateurs, l'Utilisateur doit lors de la première utilisation de l'Application cliquer sur « Obtenir des services » puis choisir l'option lui permettant de s'inscrire en tant que Utilisateurs.

Il sera ensuite invité à :

- Renseigner ses informations personnelles tels que son prénom, sa date de naissance, son genre. Si l'Utilisateur renseigne un genre féminin, il aura la possibilité de choisir l'option permettant de ne sélectionner que des Stu ayant renseigné un genre féminin ;
- Sélectionner les langues qu'il maîtrise ;
- Renseigner une adresse email valide sur laquelle il recevra les notifications de la part de MyStu, un numéro de téléphone, un mot de passe.
- Renseigner les informations sur son entreprise s'il s'inscrit en tant que professionnel

Pour créer un compte Stu, le Stu devra procéder de la même manière mais en ayant cliqué sur « Devenir freelance MyStu ».

Pour procéder à la création de son compte, l'Utilisateur, devra lors de cette étape cocher la case par laquelle il déclare avoir bien pu prendre connaissance des présentes CGPS et les accepter. Il sera de la même manière invité à prendre connaissance de la politique de confidentialité de MyStu et l'accepter.

Une fois ces cases cochées, l'Utilisateur pourra valider la création de son compte en cliquant sur le bouton prévu à cet effet.

Tout Utilisateur souhaitant supprimer son Compte devra adresser un email à l'adresse suivante : contactmystu@stoorist.com.

Les informations transmises par l'Utilisateur sont certifiées complètes et sincères par ce dernier lequel est tenu, en outre, de mettre à jour les informations de son Compte lorsque nécessaire et d'alerter MyStu sans délai de tout changement affectant les informations fournies initialement à l'ouverture du Compte.

7.2. Confidentialité et sécurité des Identifiants

Que ce soit pour la création d'un Compte Utilisateurs ou Stu, l'Utilisateur doit renseigner une adresse email valide et mot de passe sécurisé qu'il choisit librement.

Le Compte utilisateur et ses accessoires, en particulier l'adresse email et le mot de passe afférents, sont strictement personnels, confidentiels et inaccessibles.

Si l'utilisateur oublie son mot de passe, il pourra le récupérer en cliquant sur « *Password forgotten ?* » sur la page de connexion aux Comptes Utilisateurs. Il recevra un courrier électronique à l'adresse renseignée lors de la création de son Compte MyStu lui permettant de réinitialiser son mot de passe.

L'utilisateur est responsable du choix d'un mot de passe sécurisé et de sa confidentialité. Il garantit qu'il ne le divulguera pas à un tiers pour quelque raison que ce soit.

Toute connexion au Compte MyStu à l'aide des Identifiants sera présumée être le fait de l'utilisateur de sorte qu'il sera seul responsable de l'utilisation du Service via son Compte MyStu sauf faute imputable à la Société.

Dans l'hypothèse d'une utilisation non autorisée du mot de passe par une personne non autorisée, l'Utilisateur doit en informer immédiatement MyStu par tout moyen écrit via les coordonnées mentionnées à l'article 2 des CGPS. À réception de l'information écrite, MyStu :

- Suspendra immédiatement l'accès au Compte utilisateur ;
- Adressera à l'Utilisateur un courrier électronique lui permettant de créer et/ou restaurer son Compte MyStu après vérification de son identité.

De même, si MyStu constate en raison de données objectives que l'utilisation du Compte de l'Utilisateur est suspecte, elle en avisera immédiatement ce dernier et prendra les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de son Compte MyStu.

Sauf faute imputable à la Société, en aucun cas MyStu ne saurait être tenue pour responsable pour toute appropriation par un tiers non autorisé des Identifiants de l'Utilisateur.

7.3. Restriction et suppression de Compte

MyStu se réserve le droit de restreindre, désactiver, suspendre ou supprimer le Compte utilisateur en cas de violation des présentes CGPS, des lois et réglementation applicables.

En particulier, MyStu se réserve le droit de supprimer sans préavis ou mise en demeure préalable le Compte Utilisateur lorsque ce dernier :

- Renseigne des informations fausses de nature à causer un préjudice à la Société, aux Stu ou à tout Utilisateurs ;
- Renseigne des informations inexactes et/ou incomplètes laissant supposer un doute sérieux sur l'exécution de ses obligations au titre des Expériences ou des Prestations ;
- Utilise le Service en violation des droits de la Société, des Utilisateurs, des Stu ou de tout tiers ;
- Utilise le Service pour communiquer et/ou disséminer des idées, affirmations, remarques ou commentaires soutenant et/ou provoquant et/ou justifiant l'apologie des crimes contre l'humanité, la provocation à la commission d'actes de terrorisme et leur apologie, l'incitation à la haine raciale, à la haine à l'égard de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation ou identité sexuelle ou de leur handicap ainsi que de la pornographie enfantine, de l'incitation à la violence, notamment l'incitation aux violences sexuelles et sexistes, ainsi que des atteintes à la dignité humaine.

7.4. Conditions et modalités de réservation et d'exécution d'une Expérience ou d'une Prestation

8.4.1. Réservation

8.4.1.1. Choix et réservation d'une Expérience ou d'une Prestation

Les Expériences et Prestations pouvant être proposées sur l'Application relèvent de trois grandes catégories :

- **“Réserver un service ou une activité”**

En sélectionnant cette catégorie, l'Utilisateur pourra choisir un Thème d'Expériences ou de Prestations parmi ceux répertoriés sur l'Application tels que, par exemple, Obtenir des services, s'occuper de mes enfants, S'occuper de mes parents, (re) Découvrir la ville, Faire des jeux, Faire du sport etc.

Pour chaque Thème d'Expérience ou de Prestations, des précisions seront proposées aux Utilisateurs afin d'affiner la thématique de l'Expérience ou de la Prestation. Ainsi, à titre d'exemple, pour le Thème d'Expérience Me cultiver, l'Utilisateur pourra choisir plus précisément entre plusieurs précisions telles que l'Architecture et Patrimoine, Arts et Spectacles, Échanges culturels, Métiers d'arts, Musées, Incontournables, Insolite.

Une fois le Thème d'Expérience choisi et les précisions apportées, l'Utilisateur sera invité à planifier l'Expérience en renseignant :

- Une adresse constituant le Point de rencontre entre l'Utilisateur et le Stu ;
- La date et l'heure de l'expérience. Il est précisé qu'une Expérience ne peut être réservé moins

de 30 minutes avant l'heure souhaitée, et ne peut chevaucher la période de repos des Stu fixée de minuit à 8h du matin ;

- La durée souhaitée de l'Expérience. Il est précisé que la durée minimum de l'Expérience qui peut être réservée sur l'Application est d'une heure et la durée maximum est de cinq jours et sont calculées par demi-heure. L'Utilisateur et le Stu demeurent toutefois libres de prévoir des durées différentes d'un commun accord une fois l'Expérience réservée (prolongation de l'accompagnement via l'option Rebooking proposée dans l'Application). Il est à noter toutefois qu'aucune réservation n'est possible entre minuit et 8h du matin.
- Le nombre de personnes participant à l'Expérience – entre une et cinq personnes au maximum ;
-

Le prix proposé pour l'Expérience ou la Prestation sera affiché et modulé en fonction de la durée souhaitée et du nombre de personnes renseignées.

Une fois ces renseignements indiqués par l'Utilisateur , ce dernier pourra finaliser sa réservation en cliquant sur « *Confirmer et payer* ».

- **“Obtenir des services par visio”**

En sélectionnant cette catégorie d'Expériences et de Prestations, l'Utilisateur pourra :

- trouver l'aide nécessaire pour optimiser l'organisation de ses Expériences ou de ses Prestations notamment pour poser l'ensemble des questions qui lui semblent nécessaire à la bonne organisation de l'Expérience ou de la prestation.
- Obtenir des Prestations spécifiques par visioconférence telles que : Des cours particuliers, S'occuper de mes enfants, S'occuper de mes parents, Une assistance, Faire du sport, faire des jeux etc...

L'Utilisateur aura la possibilité d'apporter des précisions complémentaires dans l'écran « Mon panier » et une fois tous les renseignements indiqués par l'Utilisateur sur les écrans de réservation (à l'exception de l'adresse du rendez-vous), ce dernier pourra finaliser sa réservation en cliquant sur « *procéder au pré-paiement* ». Le Stu communiquera aux Utilisateurs le lien de la vidéoconférence dans le chat de l'application.

- **“Voir les meilleurs spots et commerces ”**

En sélectionnant cette catégorie d'Expériences, l'Utilisateur peut accéder à une liste de bons plans et des POI sélectionnées par MyStu sur la base des critères de référencement précisés à l'article 10.1 des CGPS qui sont regroupés par catégories et directement accessibles sur le plan disponible sur l'Application.

La Ville étant en mutation constante, la sélection opérée par MyStu peut être amendée et enrichie chaque jour par tous les utilisateurs en adressant un email à l'adresse suivante : contactmystu@stoorist.com pour demander ou de communiquer des informations complémentaires sur les POI existants, et procéder à l'ajout de nouveaux POI.

Les utilisateurs particuliers et professionnels ont la possibilité de préciser leur demande dans l'écran « Ma demande » puis une fois mis en relation avec le Stu d'utiliser le chat de l'application afin de déterminer précisément la mission, son objet et les indicateurs de qualité attendus

8.4.1.2. Paiement

² Disponible dans une version ultérieure de l'Application

Une fois le processus de réservation d'une Expérience ou d'une Prestation effectué par l'Utilisateur , un récapitulatif de réservation sera généré sur l'Application afin que l'Utilisateur puisse vérifier sa réservation et corriger les éventuelles erreurs préalablement au prépaiement.

Ce récapitulatif précisera :

- Le type de service choisi
- Le point de rencontre lié à l'exécution de l'Expérience ou de la Prestation,
- La date, l'heure de départ et la durée de l'Expérience ou de la Prestation,
- Le prix de l'Expérience ou de la Prestation, le prix est établi en fonction d'une grille tarifaire spécifique liée à l'Expérience ou à la Prestation, du nombre de participants et de la durée

La demande est envoyée aux Stu et l'Utilisateur reçoit une notification d'envoi. Une fois la demande acceptée par un étudiant, l'Utilisateur reçoit une notification et aura accès à la fiche de l'étudiant dans l'écran « mes réservations » et il pourra alors renvoyer la mission à d'autres étudiants si le profil de l'étudiant ne lui convient pas ou annuler la réservation ou procéder à la validation de l'étudiant et de la mission en cliquant sur « *Confirmer le paiement* » dans l'écran « mes réservations ».

Il devra - ajouter une carte bancaire sur son Compte Utilisateur en précisant le numéro de sa carte bancaire, ainsi que la date d'échéance de celle-ci et le numéro cryptogramme (numéro à 3 chiffres figurant au verso de sa carte bancaire), il pourra choisir cette carte bancaire pour procéder au prépaiement.

Il est à noter que l'enregistrement d'une carte bancaire se fait via l'interface de Stripe et que MyStu ne conserve aucune information bancaire à part les 4 derniers numéros de la carte bancaire afin qu'elle puisse être identifiée comme moyen de paiement actif dans l'application. Stripe garantit la sécurité des informations bancaires renseignées.

L'Utilisateur sera alors invité à procéder au prépaiement de sa Réservation sur l'Application par voie de paiement sécurisé.

Le paiement du montant de la prestation sera alors effectif, débité du compte de l'Utilisateur et consigné sur un compte d'attente Stripe, dans l'attente du versement du montant de la prestation à l'étudiant qui s'effectuera 24H après la fin de la Prestation ou de l'Expérience déduction faite des commissions stripes, du parrain éventuel et de la plateforme MyStu.

En cas de réclamation ou d'annulation, le montant consigné dans le compte d'attente Stripe jusqu'à la réalisation de la prestation pourra ainsi être reversé aux Utilisateurs, déduction faite des frais de Stripe en cas d'annulation de la prestation par l'Utilisateur qui aura respecté le délai d'annulation soit 2H minimum avant le début de l'Expérience ou de la Prestation.

Les paiements effectués par l'Utilisateur ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par ce dernier.

Il est précisé qu'aux fins de mise en œuvre du système de paiement, MyStu a souscrit aux services de Stripe, société de droit américain agréée en tant qu'établissement de monnaie électronique et habilitée pour faire de l'encaissement pour compte de tiers, dont le siège social est situé au 185, Berry Street, Suite 550 San Francisco, CA 94107, États-Unis (ci-après « Stripe »).

Les Utilisateurs contractent directement avec Stripe s'agissant du système de paiement et déclarent accepter les conditions générales accessibles à l'adresse suivante : <https://stripe.com/fr/connect/legal#accord-sur-la-plateforme-connect-stripe>.

Une fois le processus de réservation mené à son terme, une boîte de dialogue confirme la prise en compte de la demande d'envoi d'Expérience ou de Prestation. L'Utilisateur reçoit par ailleurs un e-mail reprenant les éléments de sa demande d'Expérience ou de Prestation en attente de confirmation.

En tout état de cause, la fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'intégralité de la réservation, conformément aux articles 1363 et suivants du Code civil. Ils vaudront également exigibilité des sommes engagées au titre de la commande et figurant sur le récapitulatif de la réservation. Cette validation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur l'Application.

Il est précisé aux Utilisateurs que toute réservation oblige à son paiement et que la mise en place du prépaiement de la réservation et de la consignation du montant de la prestation est une condition d'exécution de l'Expérience ou de la Prestation. En d'autres termes, le Stu ne sera tenu de procéder à l'exécution de l'Expérience ou de la Prestation uniquement si l'Utilisateur effectue le prépaiement du prix de la réservation en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées.

24H après que l'Expérience ou la Prestation a été effectuée par un Stu, le transfert des fonds du compte

d'attente sur le compte du Stu s'effectue automatiquement sur l'Application, via les services fournis par Stripe. Stripe adhère aux standards de sécurité PCI/DSS du paiement en ligne. Toute prestation annexe ou complémentaire sera rémunérée au prix fixé dans l'application et selon les conditions et modalités de paiement convenus dans l'application.

Une fois le paiement réalisé, l'Application procédera à l'Affectation d'un Stu à l'Utilisateur pour l'exécution de l'Expérience ou de la Prestation.

8.4.1.3. Affectation d'un Stu aux Utilisateurs

Le Stu est affecté pour partager l'Expérience de l'Utilisateur ou exécuter la Prestation selon les critères précisés ci-après.

En fonction des éléments renseignés à l'article 8.4.1.1 des CGPS, s'agissant de l'Expérience et de la Prestation, l'Application procède à la vérification des centres d'intérêts, des compétences, des langues renseignées par le Stu sur son Compte Stu afin de s'assurer que le Stu et l'Utilisateur pourront communiquer et partagent des centres d'intérêts.

Après interrogation de la base de données de disponibilités des Stu et vérification des critères mentionnés ci-avant, l'ensemble des Stu répondant aux critères sera informé de la demande de réservation. Le premier Stu à accepter la réservation l'emporte sur les autres et pourra discuter avec l'Utilisateur via le chat de l'application afin de faire confirmer la réservation par l'Utilisateur.

Une fois le Stu affecté et l'Expérience ou la Prestation confirmée par ses soins dans les conditions prévues à l'article 8.4.1.4 des CGPS, l'Utilisateur recevra par email une confirmation de sa réservation accompagnée d'un récapitulatif de réservation (lieu, horaires, Prix, etc.). Les professionnels recevront une facture 48H après la fin de la prestation à l'adresse mail renseignée lors de leur inscription.

Les Utilisateurs sont informés que la réservation d'une Expérience ou d'une Prestation via l'Application matérialise une relation contractuelle directe avec le Stu, lequel a chargé la Société Stoorist de favoriser sa mise en relation avec les Utilisateurs via l'Application MyStu. Dans ces conditions, la Société n'intervient aucunement dans l'exécution de l'Expérience ou de la Prestation au profit de l'Utilisateur.

Par la validation de sa réservation sur l'Application MyStu, l'Utilisateur s'engage de manière irrévocable à exécuter l'Expérience ou la Prestation sous réserve des stipulations prévues au sein des présentes CGPS et/ou dans le contrat conclu directement entre le Stu et Utilisateurs.

8.4.1.4. Confirmation de la réservation

La réservation de l'Expérience ou de la Prestation est confirmée après le paiement et intervient en validant la mission dans l'écran mes réservations et en cliquant sur «confirmer et payer» et «confirmer ma réservation» sachant que le montant prélevé sera consigné dans un compte d'attente Stripe et que le transfert des sommes ne seront transférées sur le compte Stripe du Stu d'éducation des frais et commissions des différents opérateurs (Stripe, parrain, plateforme) que 24H après la fin de la Prestation ou Expérience.

En cas de non-confirmation de la réservation par un Stu ou de l'Utilisateur aucun message de confirmation ne sera adressé aux Utilisateurs, la réservation ne sera pas confirmée et aucune somme ne sera prélevée sur le compte de l'Utilisateur.

8.4.1.5. Conditions de mise en relation de l'Utilisateur avec le Stu

L'Utilisateur est informé qu'il pourra communiquer avec le Stu via le chat disponible sur son Compte Utilisateurs dès l'acceptation de la mission par le Stu afin de valider les termes de la mission avant le début de l'Expérience ou de la Prestation. Il s'interdit de communiquer avec le Stu par un autre moyen que ceux mis à disposition dans l'application et ce tant que le Service ou la Prestation n'est pas confirmée et payée dans l'application.

À l'issue de l'Expérience ou de la Prestation, l'Utilisateur pourra procéder à une évaluation de l'Expérience ou de la Prestation effectuée par le Stu qui lui sera communiquée.

8.4.1.6. Modification et renouvellement de la réservation

Toute modification de la Prestation en cours concernant la nature du service, le nombre de personnes composant le Groupe de l'Utilisateur et/ou l'heure et la durée de la réservation doivent être communiquées via l'interface ou par tout autre procédé approprié permettant leur conservation et leur reproduction dans le système de gestion MyStu sachant que le Stu n'est pas tenu d'accepter ces modifications.

L'application MyStu a permis la mise en relation des parties et touche des commissions sur le paiement des services horaires rendus en contrepartie de cette mise en relation. Les Parties peuvent convenir d'un commun accord de prolonger ou de renouveler le Service ou l'Expérience pour un service identique ou tout autre service à une date ultérieure, **à la condition expresse que cette action de prolongation/renouvellement se fasse impérativement et exclusivement via l'option de Rebooking et de paiement proposé dans l'Application.**

Si ce nouveau service ou prestation n'est pas proposé dans l'application, l'utilisateur pourra choisir l'option « demande sur mesure » afin de préciser sa demande et de l'envoyer via l'application.

Par conséquent, durant ou à l'issue de la prestation :

- **le Stu s'interdit de rentrer en contact, de proposer, d'accepter et d'effectuer toute nouvelle mission rémunérée ou non, auprès de l'Utilisateur de l'application MyStu, si cette dernière n'a pas été envoyée et payée via l'application et ce pour une durée de deux ans à compter de la date de la dernière mission effectuée.**
- **L'Utilisateur particulier ou professionnel s'interdit de rentrer en contact, de proposer, d'accepter et de faire effectuer toute nouvelle mission par un Stu de l'application MyStu, si cette dernière n'a pas été envoyée et payée via l'application et ce pour une durée de deux ans à compter de la date de la dernière mission effectuée.**

Cette restriction s'applique à tout type de mission rémunérée ou non que l'Utilisateur pourrait demander et le Stu effectuer en dehors de l'application incluant sans que cela en constitue une liste exhaustive :

- Des missions rémunérées ou non en tant que prestataire ou freelance,
- Des stages rémunérés ou non,
- Des contrats d'alternance,
- Des CDD,
- Des CDI

Dans le cas où l'Utilisateur souhaiterait toutefois recruter le Stu, alors l'Utilisateur particulier ou professionnel, s'engage à en informer MyStu et irrévocablement à payer à MyStu des frais d'honoraires de recrutement visant à rémunérer MyStu pour sa prestation de mise en relation entre le Stu et l'Utilisateur ayant permis l'embauche du Stu (stage rémunéré, contrat de qualification, CDD, CDI...)

Les frais d'honoraires de recrutement de MyStu payables à la signature du contrat d'embauche du Stu seront facturés comme suit :

- Convention de stage : 5% du montant de la gratification mensuelle multipliée par le nombre de mois de stage
- CDD ou contrat d'alternance : 8% du montant de la rémunération mensuelle brute multipliée par le nombre de mois de mission, avec un maximum de 12 mois
- CDI : 10% du montant total de la rémunération brute annuelle

Tout non-respect des dispositions prévues dans ce présent article donnera lieu à la fermeture des comptes de l'Utilisateur et du Stu concernés ainsi que des poursuites et une demande de dommages et intérêts auprès du Stu et de l'Utilisateur, du montant des frais d'honoraires de recrutement majorés de 20%.

7.5. Prix de l'Expérience ou de la Prestation

Le prix de l'Expérience ou de la Prestation est proposé sur la base d'une grille tarifaire établie annuellement par l'assemblée générale des Stu, en fonction de l'Expérience ou de la Prestation choisie, du nombre d'adultes participant à l'Expérience et de la durée choisie par l'Utilisateur .

Le prix de l'Expérience ou de la Prestation est indiqué en euros et toutes taxes comprises. Le Prix de l'Expérience ou de la Prestation proposé est celui en vigueur au jour de la réservation.

Il est à noter qu'au titre de la mise en relation de l'Utilisateur et du Stu, Stoorist via MyStu prend une commission de 30% sur le montant de la prestation payée par l'Utilisateur.

D'éventuelles commissions additionnelles pourront être prélevées afin de rémunérer des partenaires apporteurs (10% de la première visite d'un nouvel utilisateur seront reversé à son parrain).

De la même manière, Stripe, le partenaire de paiement de MyStu, sera habilité à prélever :

- 1.4% + 0.25€ par transaction effectuée avec une carte française ou européenne,
- 2.9% + 0.25€ par transaction effectuée avec une carte non-européenne.

7.6. Exécution des Expériences et des Prestations par un Stu

8.6.1. Conditions et modalités d'exécution

Les conditions et modalités d'exécution des Expériences et des Prestations sont définies entre l'Utilisateur et le Stu d'un commun accord.

Le contenu de l'Expérience ou de la Prestation proposé par le Stu est soumis à l'approbation préalable de l'Utilisateur par tous moyens par le Stu, qui reconnaît que toutes les Expériences ou Activités se font à sa demande et sous sa responsabilité exclusive. Parmi les visites et activités, certaines peuvent comporter des POI payants. Le règlement d'éventuelles activités payantes se fait en dehors de l'App auprès des entités concernées, chacun étant en théorie responsable des paiements le concernant et nul ne pouvant contraindre l'autre à participer à une activité payante ou à procéder à un achat, pour lui-même ou en son nom.

En cas de sous-traitance, le Stu devra obtenir l'accord préalable de l'Utilisateur concernant ce changement d'intervenant, faire effectuer la sous-traitance par un autre Stu et fournir tous les justificatifs à MyStu permettant de contrôler que l'intervenant est en règles concernant les déclarations d'activité professionnelle obligatoires. En cas de non-respect de cette règle la Société se réserve le droit de supprimer l'accès des Stu au Service et à leur Compte Stu.

8.6.2. Évaluation des Expériences et des Prestations

MyStu développera en 2022 les fonctionnalités leur permettant d'évaluer la qualité des Expériences ou Prestations partagées avec le Stu

L'Évaluation sera réalisée suivant différents critères d'évaluation proposés sur l'Application et par l'attribution d'étoiles (de 1 à 5) afin de noter le bon déroulement d'une Expérience. Il est précisé que pour atteindre le statut de Super Stu, le Stu doit réaliser un minimum de dix Expériences et Prestations auxquels des Utilisateurs ont attribués cinq étoiles.

Les Utilisateurs disposeront en outre de la possibilité de rédiger un commentaire écrit dans un espace dédié de l'Application dont le nombre de caractères est limité.

MyStu ne modèrera pas les Évaluations ni n'appliquera de sanction d'aucune nature auprès des Stu. Par conséquent, MyStu décline toute responsabilité concernant le contenu des Évaluations, en particulier des commentaires rédigés par les Utilisateurs. Néanmoins, MyStu se réserve le droit de supprimer toute Évaluation d'un Utilisateur dont le contenu serait notamment illicite, inexact, offensant, diffamant, ou calomnieux.

8.6.3. Réservation complémentaire

À l'issue de l'Expérience ou de la Prestation, l'Utilisateur et le Stu peuvent convenir de prolonger l'Expérience ou la Prestation, le jour même ou à une date ultérieure définie d'un commun accord.

À cet effet, l'Utilisateur consulte ses Settings et son historique. S'il clique sur « Réserver à nouveau », il revient sur l'adresse de rendez-vous et reprend le fil normal d'une réservation. L'Utilisateur et le Stu conviennent d'un commun accord des conditions et modalités de cette réservation

complémentaire.

7.7. Annulation – Rétractation

8.7.1. Droit de rétractation de l'Utilisateur

Toute réservation validée dans mes réservations en cliquant sur «confirmer» est en principe définitive et le paiement effectif. Le Stu est informé qu'en application de l'article L.221-28 du Code de la consommation, l'Utilisateur ne bénéficie pas du droit légal de rétractation pour les Expériences. S'agissant des Prestations, le Stu est en principe considéré comme un consommateur et à ce titre, l'Utilisateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation. Ce non bénéficie du droit de rétractation est applicable à la condition que conformément à ces déclarations la Prestation proposée via la Plateforme ne l'est pas en qualité de professionnel au sens du code de la consommation.

8.7.2. Annulation de l'Expérience ou de la Prestation par l'Utilisateur

En cas d'annulation de la réservation par l'Utilisateur en dehors des délais prévus dans le présent contrat, à savoir minimum 2H avant l'heure prévue de démarrage de l'Expérience ou de la Prestation, le prix initialement convenu restera dû.

Seules sont remboursables les sommes ayant été engagées sans réalisation de la prestation (absence du Stu). Ces manquements feront l'objet d'un signalement à la Société par l'Utilisateur, et un remboursement à la charge du Stu pourra être opéré en faveur de l'Utilisateur si ce dernier a été débité.

MyStu se réserve le droit de réclamer au Stu le remboursement de la commission prélevée par Stripe.

Dans le cas où le manquement déclaré remettrait en cause la validité du présent contrat, la relation commerciale pourra alors être rompue.

Il est à préciser que **MyStu n'évaluera en aucun cas la qualité de la prestation réalisée** mais pourra demander un complément d'information aux parties concernées, voire rompre le contrat en cas de manquement avéré aux éléments évoqués à l'article 8 du présent contrat.

MyStu étant tiers au contrat conclu entre l'Utilisateur et le Stu, elle ne saurait en aucun cas être tenue responsable en cas d'annulation et/ou de refus du Stu d'exécuter une Expérience ou une Prestation.

8.7.3. Annulation de l'Expérience ou de la Prestation par le Stu

En cas d'annulation de la réservation par le Stu, et si nul autre Stu n'est en mesure de le remplacer, le montant payé par l'Utilisateur qui est consigné sur un compte d'attente Stripe lui sera intégralement remboursé suite à la notification de l'annulation.

L'annulation de l'Expérience ou de la Prestation par le Stu emporte résiliation de plein droit du contrat conclu entre l'Utilisateur et le Stu et le remboursement du prix de l'Expérience ou de la Prestation aux Utilisateurs.

De fait, si un autre Stu remplace le Stu initial dans les cadres prévus par l'Application, le Stu ayant pris le booking et souhaitant transférer la mission à un autre Stu devra transférer la somme indument perçue au Stu remplaçant.

MyStu étant tiers au contrat conclu entre l'Utilisateur et le Stu, elle ne saurait en aucun cas être tenue responsable en cas d'annulation et/ou de transfert à un autre Stu et/ou de refus du Stu d'exécuter une Expérience ou une Prestation.

8.7.4. Réclamation liée à l'exécution de l'Expérience ou de la Prestation

Il est à préciser que **MyStu n'évaluera en aucun cas la qualité de la prestation réalisée** mais pourra

demander un complément d'information aux parties concernées, sachant que le Stu étudiant ou jeune diplômé ne peut pas être considéré comme un professionnel.

Si le Stu a mal évalué ses connaissances et sa capacité à assurer un service ou un accompagnement de qualité, MyStu ne peut en aucun cas se voir attribuer la responsabilité de cette insuffisance.

CAS 1 : réclamation dans les 24h suivant la fin de l'Expérience ou de la Prestation

Dans l'hypothèse d'un désaccord entre l'Utilisateur et le Stu lié à l'exécution du contrat concernant par exemple, la qualité de la prestation, le champ, les modalités, le stade de finition de la mission, etc. ceux-ci s'engagent à en informer MyStu par le biais du service client à contactmystu@stoorist.com dans un délai maximum de 24h et à faire leurs meilleurs efforts pour discuter et trouver une solution amiable entre eux.

Cette réclamation entrainera la suspension du transfert automatique du paiement au Stu.

MyStu pourra intervenir pour tenter de proposer une solution aux parties. A défaut d'accord entre elles dans les 7 jours :

- Si le Stu accepte la réclamation ainsi formulée ou en cas de manquement avéré à son contrat, l'utilisateur se verra remboursé sous 48h de la somme engagée . L'utilisateur et le Stu feront alors leur affaire du règlement de leur différend sans que l'utilisateur ou le Stu ne puisse se retourner contre MyStu pour quelque motif que ce soit.
- Si la requête de l'Utilisateur n'est pas suffisamment motivée, MyStu libèrera le paiement du montant de la prestation au bénéfice du Stu déduction faite des frais de Stripe, de la plateforme et des commissions éventuelles de parrain. l'utilisateur et le Stu feront alors leur affaire du règlement de leur différend sans que l'utilisateur ou le Stu ne puisse se retourner contre MyStu pour quelque motif que ce soit.

Cas 2 : réclamation effectuée après 24H par un Utilisateur et dans un délai maximal de 7 jours.

le règlement de la prestation aura donc déjà été effectuée au bénéfice du Stu.

MyStu procédera alors à une évaluation de la situation et pourra au regard de la situation, effectuer un remboursement total ou partiel de la prestation si le montant a été débité ou offrir des heures de services gratuites en dédommagement total ou partiel.

Pour ce faire l'Utilisateur doit effectuer une réclamation au maximum dans les 7 jours ouvrés qui suivent la fin de la prestation à l'adresse : contactmystu@stoorist.com. MyStu s'engage à effectuer une enquête sous 72h à réception de la réclamation et si la réclamation s'avère justifiée à procéder sous 48h au remboursement total ou partiel de la prestation déduction faite des frais de l'opérateur Stripe ou à offrir une compensation totale ou partielle du montant correspondant en heures de services.

MyStu restera le seul juge afin de définir la recevabilité de la réclamation ainsi que des modalités de remboursement ou de la compensation adéquate.

Dans ce cas MyStu pourra alors demander à être remboursé par le Stu du montant de la compensation versée à l'utilisateur, ce que le Stu accepte sans réserve et s'engage à faire dans un délai de 48H.

Il est à noter que le Stu sera redevable à MyStu de l'intégralité des frais perçus par Stripe lors des différentes étapes cette transaction de paiement et de remboursement.

Au-delà de ce délai de réclamation de 7 jours les sommes encaissées par les Stu ou MyStu sont réputées acquises pleines et entières et de plein droit.

8.7.5. Réclamation liée à l'inexécution de l'Expérience ou de la Prestation

En cas de force majeure ou d'éléments indépendants de la volonté du Stu empêchant le déroulement de l'Expérience ou de la Prestation initialement prévue, le Stu et l'utilisateur doivent en aviser l'Utilisateur et/ou MyStu. Si le Stu a mal évalué ses connaissances et sa capacité à assurer un service ou un accompagnement de qualité, MyStu ne peut en aucun cas se voir attribuer la responsabilité de cette insuffisance.

CAS 1 : réclamation dans les 24h suivant l'inexécution de l'Expérience ou de la Prestation

Dans l'hypothèse d'un désaccord entre l'Utilisateur et le Stu lié à l'inexécution du contrat, ceux-ci s'engagent à en informer MyStu par le biais du service client à contactmystu@stoorist.com dans un délai maximum de 24h.

Cette réclamation entrainera la suspension du transfert automatique du paiement au Stu.

MyStu pourra intervenir pour tenter de proposer une solution aux parties. A défaut d'accord entre elles dans les 7 jours :

- Si le Stu accepte la réclamation ainsi formulée ou en cas de manquement avéré à son contrat, l'utilisateur se verra remboursé sous 48h de la somme engagée . L'utilisateur et le Stu feront alors leur affaire du règlement de leur différend sans que l'utilisateur ou le Stu ne puisse se retourner contre MyStu pour quelque motif que ce soit.
- Si la requête de l'Utilisateur n'est pas suffisamment motivée, MyStu libèrera le paiement du montant de la prestation au bénéfice du Stu déduction faite des frais de Stripe, de la plateforme et des commissions éventuelles de parrain. l'utilisateur et le Stu feront alors leur affaire du règlement de leur différend sans que l'utilisateur ou le Stu ne puisse se retourner contre MyStu pour quelque motif que ce soit.

Cas 2 : réclamation effectuée après 24H par un Utilisateur et dans un délai maximal de 7 jours.

le règlement de la prestation aura donc déjà été effectuée au bénéfice du Stu.

MyStu procédera alors à une évaluation de la situation et pourra au regard de la situation, effectuer un remboursement total ou partiel de la prestation si le montant a été débité ou offrir des heures de services gratuites en dédommagement total ou partiel.

Pour ce faire l'Utilisateur doit effectuer une réclamation au maximum dans les 7 jours ouvrés qui suivent la fin de la prestation à l'adresse : contactmystu@stoorist.com. MyStu s'engage à effectuer une enquête sous 72h à réception de la réclamation et si la réclamation s'avère justifiée à procéder sous 48h au remboursement total ou partiel de la prestation déduction faite des frais de l'opérateur Stripe ou à offrir une compensation totale ou partielle du montant correspondant en heures de services.

MyStu restera le seul juge afin de définir la recevabilité de la réclamation ainsi que des modalités de remboursement ou de la compensation adéquate.

Dans ce cas MyStu pourra alors demander à être remboursé par le Stu du montant de la compensation versée à l'utilisateur, ce que le Stu accepte sans réserve et s'engage à faire dans un délai de 48H.

Il est à noter que le Stu sera redevable à MyStu de l'intégralité des frais perçus par Stripe lors des différentes étapes cette transaction de paiement et de remboursement.

Au-delà de ce délai de réclamation de 7 jours les sommes encaissées par les Stu ou MyStu sont réputées acquises pleines et entières et de plein droit.

8. Responsabilité

8.1. Responsabilité de MyStu

MyStu administre l'Application et n'exécute en conséquence qu'une prestation de mise en relation. La Société est donc un tiers au contrat conclu entre l'Utilisateur et le Stu et sa responsabilité contractuelle ou délictuelle ne saurait être mise en cause ni par le Stu ni par l'Utilisateur .

Le Stu est seul responsable de l'exécution de l'Expérience ou de la Prestation, ainsi que de tout document remis aux Utilisateurs et des propos et échanges tenus à l'occasion de l'Expérience ou de la Prestation.

Il n'existe aucun lien de subordination entre MyStu et le Stu. MyStu ne saurait donc être garant de la qualité des Expériences ou de la Prestation.

La Société ne recommande notamment aucune Expérience ou Prestation en particulier ou aucune condition particulière pour l'exécution des Expériences ou des Prestations ni ne fournit de service de mise en avant d'annonces ou de mise en avant de certains profils Stu. Le choix entre les POI référencés selon les conditions prévues à l'article 10 des CGPS demeure du ressort exclusif de l'Utilisateur et du Stu.

MyStu ne saurait dès lors être tenue pour responsable en cas d'inexécution à quelque titre que ce soit de l'une des obligations au titre du contrat conclu entre l'Utilisateur et le Stu. En particulier, MyStu ne saurait être tenue responsable d'un quelconque dommage et/ou manquement imputable au Stu.

MyStu ne fournit qu'un service technique d'intermédiation. Ainsi, la Société fait les meilleurs efforts pour mettre à la disposition du Stu les informations transmises par un Utilisateur et inversement sous réserve que ces derniers aient respectivement fournis des éléments fiables, clairs et complets. En tout état de cause, il n'appartient pas à MyStu de vérifier les informations mutuellement transmises. En conséquence, la Société se saurait être tenue pour responsable en cas de fourniture par un Utilisateur ou un Stu d'informations erronées, inexactes ou fausses. Il appartient aux parties au contrat conclu pour l'exécution des Expériences ou des Prestations de s'assurer de la véracité des informations transmises.

Par ailleurs, MyStu ne peut en aucun cas être tenue responsable d'événements indépendants de sa volonté ou de cas de force majeure tel que défini à l'article 1218 du Code civil affectant l'exécution des présentes CGPS.

Dans cette perspective, MyStu ne garantit pas la légalité des suites des mises en relations des particuliers et/ou professionnels entre eux qui sont seuls responsables des conditions juridiques et financières de leurs relations.

MyStu ne saurait en aucun cas être tenue responsable notamment :

- Des conséquences des rencontres virtuelles ou réelles entre Utilisateur et Stu suite à l'utilisation du Service ;
- De la conformité aux lois et réglementations applicables aux Expériences ou aux Prestations proposées sur l'Application ou sur un autre Application web affilié le cas échéant ;
- De la conformité aux lois et réglementations applicables du contrat relatif à une Expérience ou Prestation que l'Utilisateur projettent de conclure ou a déjà conclu avec un Stu ;
- De tout préjudice consécutif à une faute d'un Stu ou Utilisateur, ou à un événement imputable à un tiers, ou à un cas de force majeure.

Le rôle de la Société étant limité à la une mise en relation, MyStu reste tiers aux actes conclus par les Utilisateur et Stu via l'Application, et ne saurait être responsable des conséquences de tels actes à quelque titre que ce soit.

Il est rappelé que les données publiées par les Utilisateur et les Stu et les informations partagées par ces derniers peuvent être captées et exploitées par d'autres Utilisateur et Stu ou des tiers. En ce sens, MyStu ne garantit pas le respect de la propriété de ces données, il incombe aux Utilisateur et Stu de prendre l'ensemble des dispositions nécessaires afin que soit préservée la propriété de ses données.

La Société n'est pas responsable de tout retard ou inexécution des CGPS justifié par un cas de force majeure, telle qu'elle est définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

8.2. Responsabilité du Stu

IMPORTANT :

Il est clairement spécifié que Le Stu de par sa qualité d'étudiant ou de jeune diplômé n'est pas habilité à réaliser des activités ou Prestations réglementées nécessitant notamment des certifications, accréditations ou agréments. En conséquence le Stu s'engage à ne pas proposer, ni accepter ou réaliser des Expériences ou des Prestations réglementées nécessitant des certifications, accréditations ou agréments spécifiques notamment les Prestations réglementées réalisées auprès de personnes fragiles (enfants de moins de trois ans, mineurs handicapés, personnes âgées nécessitant une aide à la mobilité ou pour la réalisation des actes de la vie courante). En tout état de cause MyStu ne saurait être tenu pour responsable dans le cas où une Expérience ou une Prestation aurait été commandée par un Utilisateur et/ou réalisée par un Stu en contravention à la réglementation en vigueur.

Il est également clairement spécifié que le Stu n'agit **en aucun cas** en tant que professionnel agréé ou certifié mais agit uniquement en tant qu'étudiant accompagnateur lors des Expériences ou de prestations ou jeune diplômé lors des Prestations qu'il effectue et ce sur instruction de l'Utilisateur, et mandaté par l'Utilisateur, y compris lors de la réalisation de Prestations qu'il effectue sur instruction et sous la supervision de l'Utilisateur. Il ne saurait donc en sa qualité d'étudiant accompagnateur en aucun

cas être tenu responsable des conséquences matérielles ou immatérielles liées aux Expériences et aux Prestations rendues ainsi que du choix, des activités et actes effectués par l'Utilisateur ou ses enfants ou ses parents durant les accompagnements, les activités et les Prestations rendues, ni des conséquences physiques ou morales liées à l'exercice de ces Expériences et Prestations effectuées par l'Utilisateur, ses enfants ou ses parents, ce qui relève du seul choix et de la seule responsabilité de l'Utilisateur, notamment et sans que cela constitue une liste exhaustive :

- Les activités sportives
- Les activités ludiques
- Les activités culturelles
- Les activités touristiques
- Les services aux particuliers
- Les services aux professionnels

Le Stu est responsable de la bonne exécution de l'Expérience ou de la Prestation conformément aux conditions et modalités convenues entre l'Utilisateur et le Stu.

Il est rappelé aux Utilisateurs que le Stu est un étudiant en formation et ne saurait être tenu à une obligation de résultat comme pourrait l'être un professionnel. L'Utilisateur reconnaît par conséquent que l'appréciation de la qualité ou de la bonne exécution des Expériences et des Prestations se fera au regard de cette qualité.

Le Stu de par sa qualité d'étudiant n'est pas habilité à réaliser des activités réglementées nécessitant notamment des certifications, accréditations ou agréments. En conséquence, L'Utilisateur s'engage à ne pas demander au Stu notamment lors d'une Expérience ou une Prestation d'effectuer une activité qui relèverait d'une activité réglementée et le Stu s'engage à ne pas proposer ni accepter de réaliser des Expériences ou des Prestations réglementés nécessitant des certifications, accréditations ou agréments spécifiques notamment les Prestations réglementées réalisées auprès de personnes fragiles (enfants de moins de trois ans, mineurs handicapés, personnes âgées nécessitant une aide à la mobilité ou pour la réalisation des actes de la vie courante). En tout état de cause MyStu ne saurait être tenu pour responsable dans le cas où une Expérience ou une Prestation aurait été commandée par un Utilisateurs ou réalisée par un Stu en contravention à la réglementation en vigueur.

L'ensemble des Expériences et Prestations proposées dans l'Application est précisé en Annexe 1 des présentes CGPS.

8.3. Responsabilité de l'Utilisateur

Important : il est clairement spécifié que même si le Stu peut proposer des Expériences ou des Prestations seul l'Utilisateur est habilité à prendre toutes les décisions concernant les Expériences ou les Prestations et que le Stu n'agit que sur instruction de ce dernier

Le choix des Expériences et des Prestations ainsi que de la validation de leurs contenus et la supervision des Expériences et Prestations relèvent donc exclusivement de la seule compétence et responsabilité de l'Utilisateur, de ses enfants ou de ses parents et aucun transfert de responsabilité ne saurait ainsi s'opérer entre l'Utilisateur et le Stu qui n'agit qu'au simple titre d'accompagnateur lors des Expériences ou étudiant en cours de formation ou jeune diplômé effectuant une Prestation, sur instruction de l'Utilisateur ou mandaté par l'Utilisateur, ce que l'Utilisateur accepte sans réserve en assumant la pleine responsabilité de sa participation, de celle de ses enfants ou parents aux Expériences et Prestations.

L'Utilisateur et les personnes sous sa responsabilité, certifient être en bonne forme physique leur permettant de participer à ces Expériences et Prestations, être suffisamment préparés et formés pour participer à ces Expériences ou Prestations et qu'aucun professionnel qualifié de santé ne leur a déconseillé de participer à de telles activités.

L'Utilisateur certifie qu'il n'a aucune raison ou problème de santé qui l'empêcherait de participer aux

Expériences et Prestations qu'il aura lui-même choisies pour son propre compte ou pour celui de ses enfants et parents dont il assume la responsabilité pleine et entière.

L'Utilisateur reconnaît que cette décharge de responsabilité concernant les Expériences et les Prestations pourra être utilisée par le Stu accompagnateur et organisateur des Expériences et Prestations auxquelles l'Utilisateur pourra participer et qu'elle régira ses actions et ses responsabilités en tant que Utilisateurs ainsi que celle des personnes pour le compte desquels il a procédé à la réservation de ladite activité, Expérience ou Prestation.

L'Utilisateur est responsable de son fait et du fait des personnes désignées par lui dans le cadre de l'exécution des Expériences ou des Prestations conformément aux conditions et modalités convenues entre l'Utilisateur et le Stu.

Il est par ailleurs responsable du bon paiement de l'Expérience ou de la Prestation.

Par ailleurs, l'Expérience ou la Prestation peut être conditionnée par le nombre de participants renseignés par le Stu. Par conséquent, si un nombre plus élevé de participants se présentent par rapport à ce qui a été prévu lors de la réservation, le Stu peut se réserver le droit de refuser d'exécuter l'Expérience ou la Prestation et le prix initialement convenu restera dû.

L'ensemble des Expériences et Prestations proposées dans l'Application est précisé en Annexe 1 des présentes CGPS.

8.4. Législation fiscale et sociale – Mise en garde

Le Stu est informé que la Société ne peut en aucun cas être considérée comme un organisme de travail intérimaire ni comme son employeur direct ou indirect.

La Société ne fait que mettre à disposition MyStu, une plateforme en ligne de mise en relation et de réservation d'Expérience pour l'exécution de prestations pour lesquelles les Stu se sont proposés.

Le Stu déclare avoir connaissance de son obligation de déclaration des revenus résultant de la réalisation d'une prestation de service, auprès de l'URSSAF et de l'administration fiscale. Il déclare également avoir été informé du fait que le revenu résultant de la réalisation d'une prestation de service entraînera le paiement de charges sociales et fiscales dont il a la seule responsabilité.

Le Stu s'engage, dès lors qu'il aura bénéficié d'un revenu d'un montant équivalent à 5 000 euros à transmettre à MyStu, une attestation de paiement des cotisations URSSAF afférentes à ce revenu, et cela tous les six mois. Le Stu déclare avoir connaissance du fait que l'URSSAF a la possibilité d'opérer des contrôles des sommes perçues par le biais de la plateforme de paiement.

Dans le cas où, le Stu aurait fourni des informations mensongères et/ou erronées à la Société sur sa situation administrative, légale, sociale et fiscale, la Société ne pourra pas en être tenue responsable et seul le Stu en sera responsable.

Dans l'hypothèse où le Stu serait redevable de la TVA, la Société pourra être amenée, en cas de défaillance du Stu dans ses obligations fiscales et/ou déclaratives signalée par l'administration fiscale à la Société conformément à l'article 283 bis du Code général des Impôts (« CGI ») à :

- Rappeler au Stu ses obligations fiscales et sociales telles que prévues au 1° de l'article 242 bis du CGI ;
- En cas de présomption de défaillance de paiement, demander au Stu de prendre contact avec l'administration en vue de régulariser sa situation fiscale ;
- En cas de présomption de défaillance déclarative, demander au Stu de fournir son numéro de taxe sur la valeur ajoutée intracommunautaire ;
- En cas d'absence de numéro de TVA intracommunautaire ou en cas d'invalidité de ce numéro, demander au Stu de régulariser sa situation fiscale.

9. Conditions de référencement, positionnement et affichage des POI et des Stu

En sa qualité d'opérateur de plateforme d'intermédiation, MyStu informe de manière transparente ses

Utilisateurs sur les modalités de référencement, de classement et de déréférencement des POI et des Stu référencés sur la plateforme.

9.1. Conditions de référencement, positionnement et affichage des POI

MyStu propose un certain nombre de POI qui ont été présélectionnés par ses soins après étude des éléments notoires qui les caractérisent et qui sont conformes aux valeurs de MyStu (activité éco-responsable, production locale, pratique d'un commerce équitable, etc.).

Les POI sont proposés par la communauté MyStu qui propose de les inclure à la liste des POI sélectionnés. Les membres de la communauté peuvent également demander à exclure des POI qui ne respecteraient pas les valeurs de MyStu et MyStu se réserve de droit d'exclure les POI qui ne correspondraient plus aux critères initiaux de sélection.

Les POI sont affichés sur la carte de l'application permettant aux membres de la communauté de pouvoir obtenir des informations les concernant.

La Société n'entretient aucune relation capitalistique avec les POI référencés.

La rémunération de la Société par certains des POI référencés n'a pas d'incidence sur le classement des POI.

9.2. Conditions de référencement, positionnement et affichage des Stu

Les Stu, s'inscrivent librement en indiquant leurs compétences sur la plateforme qui ne propose pas d'affichage ni ne les positionne dans l'application, l'Utilisateur ne pouvant choisir son Stu préalablement à une réservation.

La Société n'entretient aucune relation capitalistique avec les Stu référencés.

10. Mandat de facturation et d'encaissement

10.1. Mandat de facturation

MyStu assure pour le compte du Stu la gestion administrative et financière des Expériences et des Prestations exécutées. Dès que l'Expérience ou la Prestation est réalisée, MyStu calcule le montant total de l'Expérience ou la Prestation sur la base de la durée renseignée dans l'Application par l'Utilisateur. Un reçu de paiement est préparé et transmis aux Utilisateurs au nom et pour le compte du Stu. Elle est leur adressée par email sur leurs adresses respectives. Une facture sera adressée par MyStu pour le compte des Stu aux clients entreprises 48h après la fin de la Prestation.

10.2. Mandat d'encaissement pour compte de tiers

MyStu bénéficie également d'un mandat d'encaissement pour le compte des Stu.

Le paiement est en effet directement versé au Stu via le module de paiement électronique Stripe Connect fourni par la société Stripe, habilitée à faire de l'encaissement pour compte de tiers et est à ce titre, titulaire de l'ensemble des agréments pour exercer cette activité.

11. Propriété intellectuelle

L'ensemble du contenu de l'Application, notamment les designs, textes de présentation, charte graphique, logos, logiciels (notamment l'interface de mise en relation, le module de réservation, etc.), bases de données mis en ligne (notamment le référentiel des compétences), et autres sont la propriété exclusive de MyStu laquelle est seule titulaire de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle y afférents.

Toute représentation et/ou reproduction et/ou exploitation partielle ou totale des contenus et Services proposés par MyStu, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable et écrite de la Société, est strictement interdite et serait susceptible de donner lieu à des poursuites judiciaires.

Par ailleurs, l'Utilisateur reconnaît expressément que la marque « Stoorist » est régulièrement enregistrée auprès de l'INPI sous le numéro 20 4 623 380. Tous les sigles, marques et logos existants ou futurs qui en seraient le dérivé ou le complément dont MyStu, sont et demeureront la propriété exclusive de Stoorist.

En conséquence, l'Utilisateur s'interdit formellement de procéder directement ou indirectement, dans quelque pays que ce soit et dans quelque classe que ce soit, au dépôt de marques susvisées.

De la même manière, l'Utilisateur s'interdit formellement, de procéder, directement ou indirectement, dans quelque pays que ce soit et dans quelque classe que ce soit, au dépôt de toute autre marque, de tout nom de domaine et/ou de tout signe distinctif rattachable aux marques ou aux services de MyStu, ou qui en serait l'accessoire ou le dérivé, ou qui présenterait une ressemblance ou une similitude avec la marque ou avec l'un quelconque des signes distinctifs utilisés par MyStu dans le cadre de son activité. A défaut, MyStu se réserve la possibilité d'obtenir réparation par tous moyens.

Les contenus des Expériences, des Prestations et des contributions publiés par les Stu sont leur propriété exclusive. En conséquence, toute reproduction et/ou représentation, totale ou partielle, du contenu des Expériences et/ou des Prestations, sans leur autorisation expresse préalable, constitue une contrefaçon. Le Stu garantit MyStu qu'il est titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents aux contenus des Expériences et des Prestations qu'il propose par l'intermédiaire de l'Application.

12. Données personnelles

La politique de collecte, de traitement et de suppression des données personnelles est définie dans la [Politique de Confidentialité](https://www.MyStu.com/legal-notice) accessible à l'adresse suivante : <https://www.MyStu.com/legal-notice>.

MyStu pourra utiliser les données personnelles des Stu et des Utilisateurs notamment pour les communiquer à ses partenaires commerciaux et pour leur envoyer des communications et messages d'information soit directement dans l'application soit par SMS et par Emails. Les Stu ou les Utilisateurs auront la possibilité de demander l'arrêt des SMS en répondant STOP SMS. Si un Stu ou un Utilisateurs ne souhaite pas que MyStu partage ses informations, alors il devra demander la suppression de son compte.

13. Convention de preuve

Les systèmes et fichiers informatiques font foi dans les rapports entre MyStu et l'Utilisateur .

Ainsi, MyStu et l'Utilisateur pourront valablement produire dans le cadre de toute procédure, aux fins de preuve les données, fichiers, programmes, enregistrements ou autres éléments, reçus, émis ou conservés au moyen des systèmes informatiques exploités par MyStu, sur tous supports numériques ou analogiques, et s'en prévaloir sauf erreur manifeste.

14. Divisibilité

Le fait que l'une quelconque des stipulations des présentes CGPS soit ou devienne illégale ou inapplicable n'affectera en aucune façon la validité ou l'applicabilité des autres stipulations des présentes.

15. Loi applicable et résolution des différends

15.1. Loi applicable

Les présentes CGPS sont soumises au droit français.

15.2. Résolution amiable du litige

16.2.1. Réclamations

En cas de mécontentements à l'occasion de l'utilisation du Service, l'Utilisateur pourra adresser toute réclamation écrite à MyStu aux coordonnées indiquées à l'article 2 des présentes CGPS. La réclamation sera traitée dans les plus brefs délais. En cas de désaccord sur la solution proposée, l'Utilisateur pourra avoir recours, à sa discrétion, à un médiateur désigné à l'article 13.7.2. des présentes CGPS.

16.2.2. Médiation au bénéfice des Utilisateurs

Dans l'hypothèse où la réclamation de l'Utilisateur ne serait pas traitée de manière à le satisfaire, il peut, conformément aux dispositions de l'article L.612-1 du Code de la consommation, saisir :

Bernard SIOUFFI
Médiateur du e-commerce de la
FEVAD 60 rue la Boétie, 75008 Paris
www.fevad.com

Cette médiation est gratuite pour tous les Utilisateurs ayant la qualité de consommateurs.

L'Utilisateur ayant la qualité de consommateur est libre de recourir à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

MyStu informe l'Utilisateur, qu'outre l'accès au médiateur, la Commission européenne a mis en place une plateforme : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>, qui a pour objet de recueillir les réclamations consécutives notamment à l'exécution d'un service en ligne des consommateurs européens.

16.2.3. Compétence

L'Utilisateur peut saisir les juridictions compétentes en vertu de l'article 42 du Code de procédure civile, à savoir celle du lieu de domicile du défendeur. En outre, en application des dispositions prévues par le Code de la consommation, l'Utilisateur agissant en qualité de consommateur peut saisir les juridictions du lieu de son domicile ou du lieu de la survenance du fait dommageable.

ANNEXE 1 : liste des Expériences et Prestations

Expériences et Prestations en présence :

SERVICES			
Obtenir des services	s'occuper de mes enfants	Des cours particuliers	s'occuper de mes parents
Petits travaux photo- vidéo Pick-up et livraison Accompagnement à un événement Aide administrative faire mes courses services aux animaux Assistance professionnelle traduction et interprete Informations pratiques	Activités à la maison Soutien scolaire Cours de musique Jeux d'enfants faire des activités en extérieur leur faire pratiquer du sport les cultiver Babysitting	Langues Maths Economie SVT Histoire Français Physique Informatique Musique Cuisine Langues Vidéo/photo	leur faire des petits travaux les accompagner leur faire pratiquer des jeux faire leur courses leur apporter une assistance leur faire ratiquer des activités culturelles Leur tenir compagnie services aux animaux leur faire pratiquer une activité physique
Sur mesure	Sur mesure		Sur mesure

LOISIRS		
Shopping	Faire des jeux	Faire du sport
Créateurs de mode Mode Luxe Bijoutiers et Joailliers Parfumeries Cosmétiques Marché aux puces Libraires et bouquinistes Artisans authentiques Shopping de quartier Shopping éco-responsable Souvenirs Personal shopper Grands magasins	Manèges et parcs d'attraction Escape games Laser game Paintball Salles d'arcade Réalité virtuelle Jeux de société Jeux de rôles Jeux d'échiquiers et tabliers Jeux de cartes Baby-foot Billard Bowling Pétanque	Running Fitness/Crossfit Yoga Natation Tennis Ping-pong Squash Golf Vélo dans les parcs Skateboard Escalade Parkour Ski
Sur mesure	Sur mesure	Sur mesure

TOURISME			
Me cultiver	(Re) découvrir la ville	Découvrir la gastronomie locale	Découvrir la ville de nuit
Architecture et Patrimoine Musées et monuments historiques Histoire Arts et Spectacles Vernissages Concerts Échanges culturels Photographie Scientifique et Technique Technologie et Digital Expositions Monuments incontournables	Monuments insolites La face cachée des incontournables Lieux incontournables Lieux insolites Endroits secrets Balades de quartier Nature Parcs animaliers Parcs sportifs Lieux instagrammable	Restaurants traditionnels typique Restaurants à la mode Restaurants ethniques Haute gastronomie Gastronomie abordable Bars de quartier typique Cafés et Salons de thé Street food Brunch Amateurs de viande Boulangeries & Douceurs Commerces de bouche et caves Produits de la ferme Vegetarian	Apéro guinguette Apéro sur les quais Pubs et bars sportifs Bars de jeux de société Bars de jeux vidéo Bars concerts Piano bars Bars à vins Terrasses et Rooftops Bars à cocktails Speakeasy Nightlife
Sur mesure	Sur mesure	Sur mesure	Sur mesure

Expériences et Prestations en visioconférence :

SERVICES			
obtenir des cours particuliers	s'occuper de mes enfants	s'occuper de mes parents	obtenir une aide professionnelle
Langues	Leur apporter un soutien scolaire	leur apporter une assistance	étude
Maths	leur donner des cours de musique	leur faire pratiquer des activités	événement
Economie	les cultiver	Leur tenir compagnie	administratif
SVT	les faire jouer		informatique
Histoire			juridique
Français			gestion
Physique			finance
Informatique			commerce
Musique			marketing/communication
Cuisine			mission sur mesure
Langues			ingenierie
Vidéo/photo			RH
sur mesure			sur mesure

LOISIRS		
faire du Sport	Faire des jeux	préparer une activité ludique
fitness	pictionary	ludique
gainage	jeu du dictionnaire	sportive
musculation	jeu du mime	gastronomique
cardio	devinettes	découverte
yoga	jeu du qui suis-je?	shopping
étirements	le petit Bac	services
relaxation	jeu de la mémoire	culturelle
	le jeu de ramène moi	
	echecs	
sur mesure		sur mesure

TOURISME	
préparer un voyage	préparer une activité touristique
hebergement	ludique
sejour	sportive
activités	gastronomique
gastronomie	découverte
shopping	shopping
transport	services
administratif	culturelle
informations pratiques	
sur mesure	